

Lettre ouverte au Président de la Bibliothèque nationale de France

Monsieur le Président,

Les agents du ministère de la Culture, en particulier les agents des établissements publics, mènent depuis plusieurs semaines, avec toutes leurs organisations syndicales, une lutte exemplaire contre ce que nous qualifions de casse du service public par l'intermédiaire de la RGPP.

Dans ce contexte dont l'objectif principal se traduit par toujours moins de services publics et toujours moins de personnels, les inquiétudes des agents de la BnF restent très fortes quant à l'avenir de leurs missions, de leurs services et de leurs emplois.

Lors du préavis de grève du 8 décembre 2009, nous avons été reçu par l'administration de l'établissement dont les réponses nous ont semblé particulièrement insuffisantes au regard des revendications de l'intersyndicale.

C'est pourquoi, nous, agents de l'établissement réunis ce jour en assemblée générale avons décidé de nous adresser à vous afin de reconsidérer les points suivants :

Concernant les suppressions d'emploi : la BnF durement affectée par les réductions de postes au titre de la RGPP (64 emplois de 2009 à 2011) qui demeurent inacceptables, ne peut supporter de voir ses effectifs baisser encore plus avec le gel d'emplois (30 pour l'année 2010). C'est pourquoi nous vous demandons d'alerter les tutelles sur le manque de financement qui ne permet pas de recruter à hauteur du plafond d'emploi.

C'est pourtant sous cette contrainte d'emplois et de moyens que vous avez signé le contrat de performance et en particulier le point 6.3 qui engage l'établissement à «poursuivre la réduction des effectifs au titre de la RGPP tout en poursuivant des missions nouvelles». Nous vous avons alerté sur la contradiction évidente à engager des missions nouvelles dans une période de réduction d'effectifs. Aussi nous vous demandons de reconsidérer cet engagement et en particulier cet article qui fera porter une charge de travail accrue sur chaque agent sans considération des conséquences sur leur santé et sur la qualité du service rendu aux usagers.

Concernant les externalisations : nous vous demandons un CTP exceptionnel sur cette question et la présentation de tous les audits en cours. Vous avez pu constater l'inquiétude légitime des agents sur ce sujet qu'ils perçoivent directement comme une remise en cause de leurs compétences.

Concernant la précarité : les propositions formulées dernièrement nous paraissent insuffisantes. Nous vous demandons donc en plus du recrutement sans concours prévu en 2010 dans le corps des Adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage, un plan national de résorption de la précarité fondé sur l'ancienneté, pour permettre à de nombreux agents présents depuis longtemps dans l'établissement d'être titularisés. De plus, nous vous demandons de revenir à des contrats de 3 ans de type nomenclature pour tous les postes de contractuels sur crédits relevant d'un besoin permanent, plutôt que d'avoir recours à des contrats de 10 mois ou moins.

Enfin, nous vous demandons de rappeler aux tutelles qu'elles ont la responsabilité de doter la BnF d'une subvention pérenne à la hauteur de ses missions.

Nous sommes persuadés, Monsieur le Président, que vous prendrez en compte la mobilisation sans précédent des agents depuis des années et que vous répondrez à leurs principales revendications.